

## La FSPF interpelle le Gouvernement sur le PLFSS

A l'occasion de la commission des comptes de la sécurité sociale, la FSPF a interpellé, ce mardi, Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé et Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics dans le cadre de la présentation du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 (PLFSS), dans les termes suivants :

« Les pharmaciens d'officine se sont engagés résolument dans une mutation métier pour affirmer leur rôle dans la communauté des soignants.

A ce titre, nous nous retrouvons pleinement dans les orientations stratégiques de transformation du système de santé.

Trois axes forts pour notre profession sont, pour nous, trois défis que nous entendons relever :

- la mise en place de la vaccination en pharmacie en coordination avec le médecin traitant ;
- la création des CPTS à l'initiative des professionnels libéraux ;
- le déploiement des systèmes d'information modernes. Après avoir développé le tiers payant, les pharmaciens d'officine se sont engagés à déployer en 2019 le DMP, et avec nos confrères médecins, expérimenter la e-prescription.

**La FSPF alerte, toutefois, le Gouvernement sur la politique des médicaments :**

- en signalant tout d'abord à la commission que les 700 millions d'euros de consommation de médicaments supplémentaires qui seront dispensés en officine en 2018 (liés en grande partie au traitement contre l'hépatite C) sont achetés et délivrés **à prix coûtant pour la tranche de prix supérieurs à 1 500 €**. Certaines officines ne peuvent les acheter et un travail devra être conduit sur ce point car **les patients doivent pouvoir bénéficier d'une égalité d'accès à ces médicaments sur le territoire** ;
- en soulignant que les pharmaciens redoutent les réactions des patients et des médecins face à la nouvelle mesure du PLFSS d'incitation à l'acceptation du générique, ainsi que les effets économiques de cette mesure liés au risque d'alignement du prix des princeps sur celui du générique ;
- en insistant sur le fait que cet énième plan de baisses de prix des médicaments va faire encore disparaître des officines de proximité et provoquer inmanquablement des ruptures d'approvisionnement et des tensions dans la chaîne du médicament.

**La limite est atteinte et nous allons malheureusement le constater en 2019. La FSPF ne saurait cautionner ce plan médicament. »**

L'Etat doit ouvrir rapidement une discussion sur les médicaments chers qui font artificiellement grimper le chiffre d'affaires de l'officine, et par conséquent le besoin éventuel en pharmaciens adjoints supplémentaires, sans contrepartie de marge qui permettrait d'en assumer le coût.